

Le 22 février 1610 Henri IV décrétait une OQTF massive des Morisques

écrit par Marcher sur des oeufs | 22 février 2025



Illustration de l'expulsion des Morisques au XVIIe siècle. / Ph. DR

🕒 Temps de lecture: 4'



Illustration de l'expulsion des Morisques au XVIIe siècle. / Ph. DR

🕒 Temps de lecture: 4'

Il y a 415 ans, par une ordonnance royale (un 49-3 de

l'époque) du 22 février 1610, Henri IV décrète une OQTF massive effective avec raccompagnement financé par les expulsés. Il faut dire que, les Mores (appelés Morisques à l'époque) étaient chassés d'Espagne par Philippe III et donc que, tout naturellement certains, passant en France avant d'embarquer dans le Languedoc pour l'Afrique étaient tentés d' y rester...

projetèrent de les dépouiller dans leur Traversée : Pour cet effet, ils abordèrent une Isle deserte, où ils persuadèrent aux Voyageurs de descendre pour y prendre quelque repos; mais à peine commençoient-ils à le goûter, que les Mariniers rentrent dans leur Barque, et prennent le large, ils emportent tout le Bien de ces Pauvres-Infortunez, et vont se promener en diferens Ports écartez, afin de ne revenir à Agde qu'après le tems qu'on employe ordinairement à ce Trajet. Lorsqu'ils y furent arrivez, ils publièrent que Ceux d'Alger ayant voulu les assassiner, ils avoient été contrains de revenir sans prendre aucun Certificat de leur Débarquement.

« Cependant, la Justice-Divine, qui préside à la Punition des Crimes, permit que des Vaisseaux de Constantinople passèrent auprès de l'Isle-Déserte, et qu'attirez par les Feux que les Morisques avoient allumé pour les appeller à leur secours, ils détachèrent la Chaloupe pour sçavoir ce qui en étoit : Après avoir appris leur malheureux sort, ils les menèrent à Alger d'où quelques-uns d'entr'eux étant partis pour Agde, ils portèrent leur plainte contre les *Antorons* ¹, » etc.

Dans le même temps, les Morisques castillans] s'acheminaient en foule, avec leurs femmes, leurs enfants, et le bétail dont ils ne s'étaient point défaits. A cette nouvelle, Henri IV rendit, le 22 février 1610, une ordonnance pour régler l'entrée et le passage des émigrés dans le royaume. Ceux qui faisaient et voulaient faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, pouvaient y demeurer en toute sûreté; après avoir passé toutefois les rivières de Garonne et de Dordogne, « lesquelles passées, dit l'ordonnance, ils pourront demeurer

¹ *Hist. de Montpellier*, pag. 347.

Henri IV ordonne donc d'interdire toute nouvelle entrée de morisques en France et que ceux qui s'y trouvent déjà soient conduits aux ports de mer les plus proches et sortent du royaume.

C'était l'époque où la religion catholique unifiait le royaume et permettant de discerner le bon du mauvais (Cf la Saint-Barthélémy).

DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE.

71

Pendant le cours de l'année 1610, il aborda et entra en France, en plusieurs fois, tant par mer que par terre, plus de cent cinquante mille Morisques. Des premiers qui arrivèrent aux ports de Provence, quelques-uns passèrent heureusement en Afrique¹; mais ceux qui partirent du port de Brescou, près d'Agde, furent tellement maltraités et volés non loin de Porto Farina dans le royaume de Tunis, par les Français qui les conduisaient, que cet acte excita une indignation générale². Voici, du reste, les faits, tels que nous les rapporte d'Aigrefeuille, dont nous conservons les expressions :

Suite ici : <https://tinyurl.com/cp5c9t46>

LE PASSAGE DES MORISQUES EN LANGUEDOC

De 1609 à 1612, le plus grand nombre des Morisques d'Espagne fut expulsé sur ordre de Philippe III. Cette expulsion se déroula en plusieurs temps : d'abord les Valenciens qui, conformément au décret publié le 22 septembre 1609, furent environ 117 000 à s'embarquer pour la Barbarie. Ce fut ensuite l'expulsion des Morisques andalous et castillans, suivant l'édit publié le 28 décembre 1609 pour les Castillans, et le 12 janvier 1610 pour les Andalous. Les Castillans recevaient simplement « l'autorisation » d'émigrer en abandonnant la moitié de leur fortune au trésor royal; pour eux, l'édit d'expulsion officielle ne sera publié que le 10 juillet 1610 alors qu'il ne restait que peu de Morisques en Castille. Les Morisques des diverses provinces d'Andalousie et de Murcie partirent au nombre de 45 500, ceux de Castille étaient environ 44 500. Les Aragonais furent expulsés en dernier lieu. L'édit qui les concernait fut publié le 29 mai 1610; ils partirent au nombre de 60 000; par le même édit était visée la petite communauté morisque de Catalogne forte de 3 700 âmes.

Furent donc expulsés d'Espagne environ 270 000 Morisques. Les émigrants partirent soit par voie maritime, soit par la France en franchissant les Pyrénées. Grenadins, Castillans et Aragonais franchirent en foule la frontière pour venir s'embarquer, en grand nombre, au port d'Agde. D'autres enfin, des Andalous surtout, vinrent par mer des ports d'Espagne à Marseille et à Agde. Les Valenciens partirent exclusivement par mer vers les pays musulmans, et n'intéressent donc en rien notre étude, qui se borne au Languedoc.

Suite ici

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1971_num_83_103_4721

En Espagne, la question de la conversion des musulmans a eu pour modèle d'abord la traditionnelle politique catholique à l'égard des juifs. Ensuite s'y sont agglomérés les deux problèmes quasi contemporains, celui de la Réforme et celui de la propagation de la foi

catholique dans le Nouveau Monde.

Après une quarantaine d'années d'âpres débats est venu le décret royal de 1609 qui décida d'organiser à l'échelle de l'Etat l'expulsion de 300.000 musulmans, survenue après celle des juifs (1492) pour instaurer un Royaume fondé sur l'homogénéité de la foi.

Bibliographie :

Isabelle Poutrin, *Convertir les musulmans, Espagne, * 1491-1609 *, * PUF, 2012

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/cultures-d-islam/l-expulsion-des-morisques-5317187>

'expulsion douloureuse de musulmans d'Espagne avait alors été poursuivie par une autre, française, précédée par une décision royale. Ainsi, le 15 avril 1610, dans une ordonnance adressée aux parlements régionaux, le roi Henri IV, qui avait pourtant émis des dispositions antérieures plus favorables, décide d'interdire «toute entrée de morisques en France». Il «ordonne alors que ceux qui s'y trouvent déjà soient rassemblés et conduits aux ports de mer les plus proches et sortent du royaume».

...Suite

<https://www.yabiladi.com/articles/details/76486/histoire-quand-france-expulsait-morisques.html>

Pour en savoir plus sur HENRI IV ::

○ WIKIPEDIA.org : <https://tinyurl.com/bdum78c2>

► Roi de Navarre (1572), roi de France (1589)

○MUSÉE PROTESTANT.org : <https://tinyurl.com/4amjhe9h>

► Le « BON » ROI HENRI : Qui ne connaît le Vert galant,

le panache blanc ou la poule au pot ?

○ CHÂTEAU de PEAU.fr : <https://tinyurl.com/4pen3dkz>

► Henri IV : qui était le bon roi ?

○ GEO.fr : <https://tinyurl.com/4whrmy9p>

📺 Henri IV, le bon roi : Roi de Navarre (video épisode 1)

○ YOUTUBE (Chaîne IMENEO DOCUMENTAIRES) : <https://tinyurl.com/2s8hj74e>

📺 Henri IV, le bon roi : Roi de France et de Navarre (video épisode 2)

○ YOUTUBE (Chaîne IMENEO DOCUMENTAIRES) : <https://tinyurl.com/2tefcv7m>

Condition sociale des Morisques d'Espagne : Cause de leur expulsion.

AUTEUR : Janer, Florencio (1831-1877) → Traduction : M. J.-G. Magnabal, ... 1859.

○ GALLICA.fr : <https://tinyurl.com/ymecezjc>

Quand les sectateurs de l'islamisme eurent renversé, à Guadalete, l'empire des Visigoths, en conservant aux vaincus l'usage de leur religion, leurs mœurs et leurs lois (2), ils ne soupçonnèrent peut-être pas que le feu sacré de l'indépendance brûlait dans les montagnes inaccessibles du nord de la péninsule, où s'étaient réfugiés une poignée d'hommes résolus à mourir plutôt que de perdre l'antique liberté de leurs ancêtres. Et, en effet, tous les Espagnols n'acceptèrent pas le joug mahométan : .../...

2.- Rien de plus incroyable que la rapidité avec laquelle les Arabes s'emparèrent de l'Espagne après la malheureuse bataille de Guadalete. Les vastes provinces de Tarragone, de la Bétique, de la Lusitanie restèrent soumises au joug du vainqueur superbe qui avait levé son cimeterre partout où la résistance s'était offerte. ...

Condition sociale des Morisques d'Espagne : Cause de

leur expulsion.

AUTEUR : Janer, Florencio (1831-1877) → Traduction : M. J.-G. Magnabal,... 1859.

○ GALLICA.fr : <https://tinyurl.com/ymecezjc>

[...] La situation de l'Espagne semblait se prêter aux plans sanglants des conjurés. ... Leur chef seul, Farag, pénétra dans l'Albaicin avec un petit nombre de rebelles, réveillant les habitants par le cri : No hay mas Dios que Dios y Mahoma es su profeta ; et par le bruit martial d'instruments de guerre. Saisis de terreur par le son des cloches qui servirent aux chrétiens pour donner l'alarme, les Morisques, bien que ce coup de main n'eût pas réussi, ne cessaient de poursuivre leurs funestes projets...